

À découvrir



ANCIEN VILLAGE DE LA NOUETTE



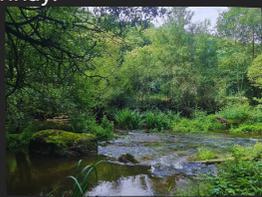
Ce village a été construit autour d'un moulin qui a fait vivre quelques familles au XIX^{ème} siècle. Les archives des années 1830 indiquent que cette minoterie constituait une des activités les plus importantes de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault à cette époque. À l'abandon depuis le début du XX^{ème} siècle, il reste des ruines de l'ancien moulin.



LA RIVIÈRE DU GRAND LAY

La rivière du Grand Lay prend sa source sur la commune de Saint-Pierre-du-Chemin, à 200 m d'altitude. Il existe deux retenus sur son bassin : le barrage de Rochereau à Sigournais et celui de l'Angle Guignard à Chantonnay.

Le Grand Lay se joint au Petit Lay sur Chantonnay. Ensemble, ils forment le fleuve du Lay, qui va se jeter dans la baie de l'Aiguillon.



LA MINE, LE PASSÉ INDUSTRIEL DE CHANTONNAY

Le charbon a été exploité à Chantonnay au XIX^{ème} siècle, profitant d'un filon étroit mais qui s'étendait jusqu'à Faymoreau. Le minerai ainsi extrait servait de combustible dans les fours à chaux des alentours. Si les traces de l'ancienne exploitation minière de Chantonnay semblent effacées, un reste de terril au lieu-dit "La Mine" témoigne de ce passé industriel. Ici, la terre est riche en résidus de charbon.

Balisage

Sentier à suivre : N°3 Noir



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

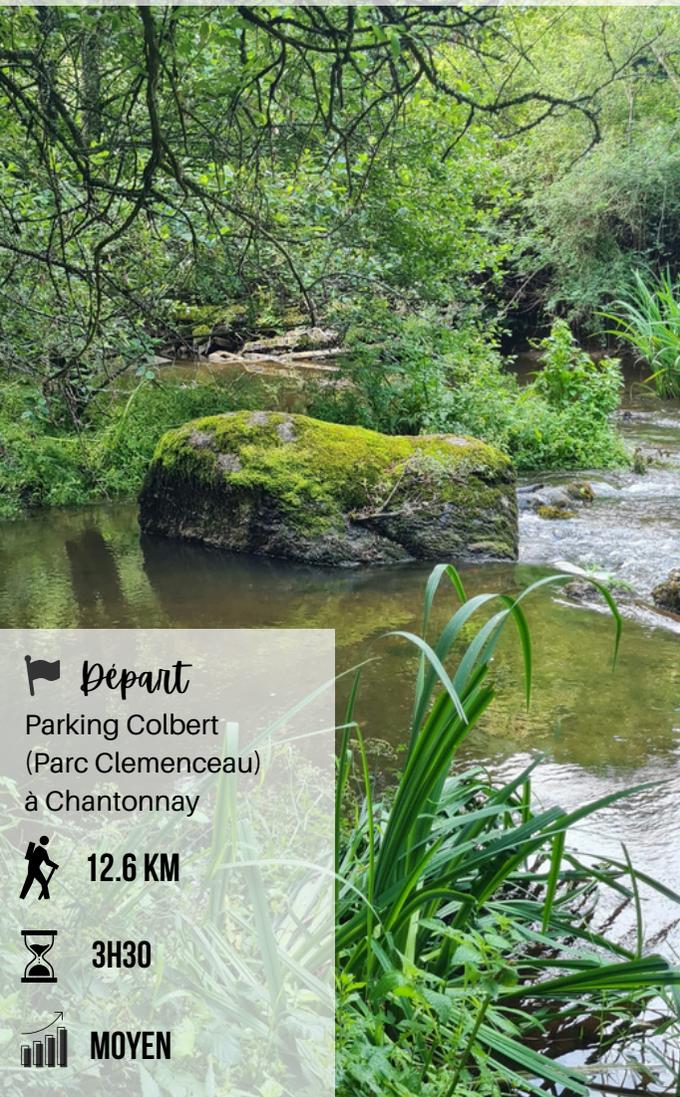
Communauté de communes du Pays de Chantonnay
02 51 94 40 23
tourisme@cc-paysdechantonnay.fr
www.paysdechantonnay.fr/decouvrir



3

SENTIER DE LA NOUETTE

Chantonnay



🚩 Départ

Parking Colbert
(Parc Clemenceau)
à Chantonnay

 12.6 KM

 3H30

 MOYEN





Le pas à pas

PARKING COLBERT (PARC CLEMENCEAU) - CHANTONNAY

GPS : 46.68478 /-1.05147

DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT

1

Sortir du parking et prendre à gauche, **rue Colbert**. Au stop, tourner à droite sur la **rue des Soupirs**. Après le pont, emprunter le chemin à gauche et le suivre pendant 1 km. Au bout de celui-ci, tourner à gauche et rejoindre le stop 500 m plus loin. Emprunter la route en face. Marcher encore 500 m puis prendre à droite pour rejoindre la départementale. Arrivé au niveau de la **D949T**, au stop, traverser la route et emprunter le chemin en face, en contre-bas. De retour sur la route, prendre à droite **rue de la Tabarière** et marcher 700 m. En bas de la descente, prendre légèrement à gauche puis rapidement, encore à gauche pour rejoindre le **lieu-dit du Pont Charreau**. Remarquer le **Pont Charreau** à droite.

2

Continuer tout droit pendant 700 m pour arriver au **village du Moinet**. Emprunter le chemin au bout de la route pendant 500 m puis bifurquer à droite en utilisant le petit pont. Après le pont, tourner à droite et remonter le chemin sur 1 km. Au bout, tourner à droite, marcher 250 m puis tourner à gauche et rejoindre **l'ancien village de la Nouette**. Après le village, continuer tout droit pendant 250 m puis emprunter le chemin à gauche. Quelques mètres plus loin, suivre celui à droite. A la fin de celui-ci, tourner à gauche et 100 m plus loin emprunter le chemin de gauche sur 600 m. À la prochaine intersection, prendre à gauche pour retrouver la route 700 m plus loin.

3

Turner à gauche et continuer tout droit sur 800 m puis bifurquer à droite. 550 m plus loin, au bout de ce chemin, prendre à gauche et suivre cette direction sur 2 km. Au bout du chemin, tourner à droite **rue du Vieux château** et rapidement à gauche, **rue de la Mozée**. Au niveau de **l'Avenue de la Mine**, prendre à droite sur la piste cyclable. Longer la route pendant 1 km. Arrivé devant le **Parc Clemenceau**, tourner à gauche, traverser le parc et rejoindre le point de départ.

Reproduction interdite

© IGN - 2023 Scan 25° n°40-23011